

RENCONTRE CPE

SNES-FSU
Académie de Lille

Agir syndicalement pour défendre ses conditions de travail et le métier de CPE !



6 mardi
décembre 2022
9h - 17h

MÉTROPOLE LILLOISE
lieu à définir

L'enquête métier du SNES-FSU de 2021, qui a fait l'objet d'une publication spécifique, témoigne de nombreux freins dans l'exercice du métier de CPE et d'une importante dégradation des conditions de travail des CPE.

À partir des résultats de cette enquête, cette journée tentera d'en analyser les causes, mais également d'apporter à chacune et à chacun les outils pour agir et défendre ses conditions de travail.

Avec l'intervention de Olivier Raluy, secrétaire national de catégorie du SNES FSU,
et

Ludivine Debacq, représentante FSU aux CHSCT national et académique, référente des personnels lutte contre les discriminations, la violence, harcèlement et violences sexistes et sexuelles au travail.

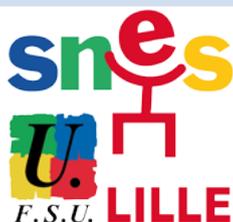
Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).



🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
📧 s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

**ENGAGÉ-ES POUR
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES**